



Le 24 novembre 2022

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL DU 05 DÉCEMBRE 2022

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Madame/Monsieur à la SEANCE du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **Lundi 05 décembre 2022 à 19 heures 00** à la Maison communale de FROIDCHAPELLE.

ORDRE DU JOUR :

1. 1.855.2 – Les Territoires de la Mémoire asbl – convention de partenariat - reconduction.
2. 1.82.075.2 : - Intercommunales : Association Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques (IGRETEC) - Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
3. 1.824 : - Intercommunales - INTERSUD – assemblée générale stratégique du 12 décembre 2022. Ordre du jour - Approbation.
4. 1.824.112 : - Intercommunales - A.I.E.S.H – assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
5. 1.842 – Intercommunales : Association Intercommunale Hospitalière du Sud-Hainaut et du Sud-Namurois (A.I.H.S-H.S-N) - Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2022. Ordre du jour - Approbation.
6. 1.824.112 : - Intercommunales - REW (Réseau d'énergies de Wavre) – assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
7. 1.855 : - Intercommunales : Intercommunale « Sports et Loisirs » du Sud-Hainaut - Assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2022. Mandat à conférer aux délégués. (Article L1523-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation).
8. 2.087.42 : - Personnel communal - Prime de fin d'année 2022 - Octroi - décision.
9. 2.083.54 : - Personnel communal - Congés 2023 - Octroi : décision.
10. 2.087.43 : - Personnel communal contractuel – Second pilier de pensions - Définition des besoins et recours à l'adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale du SFP
11. 1.842.073.521.5 : – C.P.A.S. de Froidchapelle. Modifications budgétaires ordinaire n° 2/2022 - approbation.
12. 1.857.073.521.1 : - Fabrique d'Eglise Saint Martin à Vergnies - budget 2023 - approbation.
13. 2.073.512.438 : – Patrimoine forestier – Devis de travaux forestiers de boisement non subventionnables – exercice 2023 - Approbation.

14. 2.073.513.2 : Patrimoine communal - logement tremplin – rue des Ruelles 1/1 à Vergnies – attribution - décision.
15. 2.073.513.2 : Patrimoine communal - logement tremplin – rue des Ruelles 1/2 à Vergnies – attribution - décision.
16. 2.073.513.2 : Patrimoine communal - logement tremplin – rue du Général Galet 13 à Erpion – attribution - décision.
17. 2.073.511.2 : - Patrimoine communal - Aliénation - terrain Grand-rue 73 à Boussu-lez-Walcourt - décision définitive.
18. 2.073.511.2 : - Patrimoine communal - Aliénation – terrain rue Cevière à Erpion - décision définitive.
19. Approuve le procès-verbal de la séance antérieure

Par ordonnance :

Le Directeur Général,

Stéphane DENIS.



Le Bourgmestre,

Alain VANDROMME.

